



HAL
open science

Juste part, boycott et loi spéciale. Le cadrage gouvernemental d'un printemps de crise sociale

Thierry Giasson, Philippe R. Dubois

► To cite this version:

Thierry Giasson, Philippe R. Dubois. Juste part, boycott et loi spéciale. Le cadrage gouvernemental d'un printemps de crise sociale. *Canadian Journal of Political Science / Revue canadienne de science politique*, 2018, 51 (4), pp.837-859. 10.1017/S0008423918000513 . hal-02965107

HAL Id: hal-02965107

<https://hal.science/hal-02965107>

Submitted on 13 Oct 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Postprint (manuscrit final avec révisions, avant publication)

Giasson, Thierry et Philippe Dubois. 2018. Juste part, boycott et loi spéciale. Le cadrage gouvernemental d'un printemps de crise sociale. *Revue canadienne de science politique* 51(4) : 837-859. DOI : 10.1017/S0008423918000513

Lien vers l'article : <https://doi.org/10.1017/S0008423918000513>

Juste part, boycott et loi spéciale. Le cadrage gouvernemental d'un printemps de crise sociale

THIERRY GIASSON, *Université Laval*
thierry.giasson@pol.ulaval.ca

PHILIPPE DUBOIS, *Université Laval*
philippe.dubois.3@ulaval.ca

Résumé

Cet article étudie la stratégie de communication gouvernementale lors du mouvement de grève étudiante de 2012 au Québec. Six ans après la fin du conflit, et malgré la production d'un volume important d'analyses et de réflexions sur cette crise sociale, aucune étude empirique n'a recensé systématiquement le contenu de la stratégie communicationnelle du gouvernement. Par le biais d'une analyse de contenu quantitative des interventions publiques des membres de l'exécutif, cette étude relève les cadres argumentaires au cœur de la stratégie de communication gouvernementale. S'inspirant de la théorie de l'activation en cascade d'Entman, l'analyse montre comment le gouvernement a tenté de définir les problèmes, les solutions et les protagonistes impliqués dans le conflit sociétal qu'a traversé le Québec en 2012. Notre analyse met en lumière l'échec gouvernemental à maintenir au fil des événements l'initiative du cadrage de la crise, et le changement de stratégie communicationnelle qui en résulte.

Abstract

This article examines how the government framed its communications during the so-called "Printemps érable" (Maple Spring), a historic student protest movement that took place in Quebec in 2012. Six years after the end of the conflict, and despite the production of a significant volume of analysis and reflections on this social crisis, no empirical work had been dedicated yet to the study of the government's communication strategy. Following a quantitative content analysis of 424 public interventions from cabinet members, this study raises the argumentative frameworks at the heart of the government's communication strategy. Drawing on Entman's cascading activation model (2004), the analysis shows how the government tried to define the problems, solutions and protagonists involved in this societal conflict. Our study highlights the government's failure to maintain the framing initiative of the crisis, and the change in communication strategy that resulted.

Juste part, boycott et loi spéciale. Le cadrage gouvernemental d'un printemps de crise sociale

En mars 2011, le ministre des Finances du Québec Raymond Bachand annonce dans son budget l'intention du gouvernement de hausser les frais de scolarité universitaires de 1 625 \$ sur cinq ans, et ce, dès l'automne 2012. Il provoque alors ce qui deviendra le plus grand mouvement protestataire étudiant de toute l'histoire québécoise et canadienne (Bégin-Caouette et Jones, 2014; Lambert, 2014; Savard et Cyr, 2014 : 50; Theurillat-Cloutier et coll., 2014 : 26). Durant les mois qui suivent, les associations étudiantes collégiales et universitaires mobilisent leurs membres pour en arriver, dans une logique d'escalade des moyens de pression, au déclenchement d'une grève générale illimitée dès les premières semaines de février 2012. Le 22 mars suivant, un peu plus de 75% des quelque 400 000 étudiants québécois de niveau postsecondaire sont en grève et ce même jour une foule d'environ 300 000 personnes manifeste sa colère envers le gouvernement libéral dans les rues de Montréal (Savard et Cyr, 2014 : 50). Ces grandes manifestations se répéteront par la suite tous les 22 du mois (Bonenfant, Glinoyer et Lapointe, 2013).

Malgré les tentatives du gouvernement Charest de « calmer le jeu », dont l'offre faite le 5 avril de bonifier le régime de prêts et bourses et d'instaurer un remboursement proportionnel aux revenus, plusieurs séances de négociation et la démission de la ministre de l'Éducation Line Beauchamp, le mouvement étudiant ne semble pas s'essouffler. Le 16 mai, le premier ministre annonce le dépôt à l'Assemblée nationale d'un projet de loi spéciale pour mettre un terme au conflit. Deux jours plus tard, le projet de loi 78 (loi 12) – Loi permettant aux étudiants de recevoir l'enseignement dispensé par les établissements de niveau postsecondaire qu'ils fréquentent – est adopté en Chambre, avec l'appui des députés de la Coalition Avenir Québec, après 21 heures consécutives de débats. Les sessions d'hiver des 14 cégeps et des 11 facultés universitaires où les étudiants sont toujours en grève sont suspendues et des mesures strictes viennent encadrer les manifestations. Ces dernières seront d'ailleurs critiquées par plusieurs intervenants en faveur ou non de la grève étudiante, ainsi que par plusieurs groupes et institutions comme la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse du Québec, le haut-commissariat aux droits de l'homme de l'Organisation des Nations unies et le bâtonnier du Québec (Lemond et coll., 2014 : 224).

Malgré tout, le mouvement contestataire s'agrandit. À l'aube des 100 jours du conflit, des milliers de citoyens vont rejoindre les manifestations de rue par le « mouvement des casseroles » qui s'ajoute aux manifestations nocturnes quotidiennes. Chaque soir à 20 h, des citoyens de partout au Québec sortent dans la rue et frappent sur poêlons et marmites pour manifester leur désaccord envers la loi spéciale qui interdit les manifestations spontanées. La popularité du gouvernement est à son plus bas, notamment à cause de nombreuses allégations de corruption dirigées vers le Parti libéral du Québec au pouvoir. Cette perception d'un gouvernement usé, autoritaire et corrompu coalise bon nombre de citoyens contre lui (Bégin-Caouette et Jones, 2014 : 421; Drapeau-Bisson et coll., 2014; Simard, 2013 : 217–218). Le 1er août, le premier ministre déclenche des élections générales prévues pour le 4 septembre. Cette annonce coïncide avec la 100e manifestation nocturne dans les rues de Montréal. Au terme de la campagne électorale, le Parti québécois est porté au pouvoir. Le gouvernement minoritaire de Pauline Marois annule la hausse des frais de scolarité telle qu'établie par l'ancien gouvernement et abroge plusieurs dispositions de la loi 12. Cela met un terme à ce que plusieurs ont surnommé le « printemps érable » (sur cette expression, voir Ancelovici et Dupuis-Déri, 2014 : 5).

Par le biais d'une analyse de contenu de 424 interventions communicationnelles gouvernementales, cet article relève la nature du cadrage des événements présenté par le gouvernement à la population québécoise. S'inspirant de la théorie de l'activation en cascade de Robert M. Entman (2004), l'analyse décrit comment le gouvernement a défini les problèmes, les solutions et les protagonistes impliqués dans le conflit sociétal qu'a traversé le Québec en 2012.

État de la question

Les réflexions et analyses sur le conflit étudiant de 2012 sont nombreuses et abordent une diversité de problématiques. Les chercheurs se sont intéressés à ses impacts sur la politique québécoise et les élections générales de septembre 2012 (Dufour, 2015; Dufour et Savoie, 2014; Nadeau et Bélanger, 2013; Sanschagrin et Gagnon, 2014) ainsi qu'à ses conséquences sur le vote des étudiants (Stolle et coll., 2013). Aussi, bon nombre d'écrits traitent des éléments du cadrage (framing) présents durant la crise. Le cadrage est une « construction résultant d'une bataille pour la définition du sens » et représente un élément d'analyse intéressant pour l'étude des mouvements sociaux permettant de « comprendre les identités médiatiques construites lors de la progression d'une cause ou des revendications d'un groupe dans l'espace public » (Lemarier-Saulnier, 2016 : 68–69). Comme le relève la méta-analyse de Lemarier-Saulnier (2016 : 67), la définition la plus commune du cadrage dans la littérature est celle de Robert M. Entman : « To frame is to select some aspects of a perceived reality and make them more salient in a communicating text, in such a way as to promote a particular problem definition, causal interpretation, moral evaluation, and/or treatment recommendation for the item described » (Entman, 1993 : 52). Celui-ci en proposera une autre, quelques années plus tard, qui résume plus précisément l'objectif du cadrage : « selecting and highlighting some facets of events or issues, and making connections among them so as to promote a particular interpretation, evaluation, and/or solution » (Entman, 2003 : 417; Entman, 2004 : 5).

Des auteurs se sont intéressés plus particulièrement aux pratiques de certains intervenants et au cadrage du conflit qui en a découlé – volontairement ou non. Entre autres, certains se sont intéressés à la couverture du conflit par les journalistes (Cléroux, 2015 ; Francoeur, 2012 ; Sauvageau et Thibault, 2013; Turcotte-Summers, 2016) et les caricaturistes (Simon, 2016). Des études portent aussi sur l'impact médiatique de la grève étudiante (Rocheleau, 2012a; Rocheleau, 2012b). D'autres ont tenté de mieux comprendre le traitement des événements par les réseaux télévisuels (Giroux et Charlton, 2014a) et par les quotidiens montréalais (Giroux et Charlton, 2014b). La perception des citoyens face au rôle joué par les médias durant le conflit a également été étudiée (Lemieux, 2014). En somme, les médias semblent avoir fait l'objet d'une attention particulière des chercheurs. L'utilisation des médias sociaux pendant le conflit (Côté et de Grosbois, 2014), notamment Facebook (Gallant et coll., 2015) et Twitter (Raynauld et coll., 2016) a également été étudiée.

D'autres analyses traitent de la stratégie de communication des acteurs non gouvernementaux durant les événements du printemps 2012. Entre autres, Olivier et Lamoureux (2014) ainsi que Lacroix, Nadon et Parenteau (2014) se sont intéressés aux pratiques culturelles, artistiques et littéraires engagées. De plus, de nombreux essais et récits ethnographiques ont aussi été rédigés par divers acteurs militants de la Coalition large de l'Association pour une solidarité syndicale étudiante (CLASSE) : son co-porte-parole Gabriel Nadeau-Dubois (2013), ainsi que Renaud

Poirier St-Pierre et Philippe Ethier (2013), respectivement attaché de presse et membre du comité exécutif de cette organisation. Ces écrits, qui ne présentent pas d'analyses empiriques des événements, aident à mieux comprendre l'état d'esprit dans lequel se trouvaient les militants de la plus importante association étudiante nationale et présentent le récit, in situ, de l'élaboration des communications stratégiques au sein du mouvement étudiant.

Certains ont écrit sur des éléments de discours du gouvernement Charest durant cette période. C'est le cas de Gabriel Blouin Genest (2012), qui traite de la façon dont le gouvernement a voulu définir le mouvement de protestation étudiant. L'auteur souligne que la crise étudiante « s'est [d'abord] jouée au niveau des mots et de leurs significations, au niveau de la construction sociale de la violence et de l'extrémisme politique qui ont été associés aux étudiants » (Blouin Genest, 2012 : 165).

Luc Vaillancourt (2015), pour sa part, insiste sur le concept de « majorité silencieuse » qui aurait été maintes fois mobilisé par les acteurs gouvernementaux durant le conflit. Par cet appel à la majorité, le gouvernement libéral aurait tenté de se positionner comme « responsable et démocratique, fort d'un pseudo-consensus » aux yeux de la population passive, et cherchait à « polariser le débat en instrumentalisant une partie de l'opinion publique contre l'autre [...] en jouant sur le sentiment d'identification à des valeurs que l'on présente comme étant celles du plus grand nombre, que l'on postule comme forcément plus raisonnables et modérées », le tout dans le but de délégitimer la « minorité tapageuse » que formaient les étudiants grévistes (Vaillancourt, 2015 : 14–15).

Dans un même ordre d'idée, Christian Nadeau (2015) soulève le mépris des acteurs gouvernementaux, des médias et de représentants de la société civile envers le mouvement étudiant. Nadeau pose que les interventions communicationnelles de ces acteurs représentent « l'ensemble des gestes paternalistes, d'humiliation, de vexation et d'intolérance commis contre le mouvement social et politique étudiant » (Nadeau, 2015 : 77). Il affirme que l'intensité des propos méprisants à l'endroit des étudiants grévistes et des manifestants a atteint des sommets inégalés depuis une quarantaine d'années au Québec, et qu'ils visaient sciemment à affaiblir moralement, psychologiquement et politiquement le mouvement de contestation en rejetant du revers de la main la valeur de ses revendications (Nadeau, 2015 : 76–77).

Si ces éléments de langages ont joué un rôle dans la définition du conflit et de ses acteurs, ils semblent n'expliquer qu'une partie du cadrage gouvernemental. Josianne Millette (2013) apporte certaines précisions quant au cadrage durant le conflit de 2012. En postulant que « les cadres de représentations diffusés par les médias jouent un rôle central dans les dynamiques de la vie publique contemporaine et participent directement, quoique pas toujours de manière volontaire, aux processus de légitimation ou, au contraire, de trivialisations des mouvements sociaux et des enjeux politiques dont ils sont les porteurs » (Millette, 2013 : 62), l'auteure identifie des cadres présents dans le conflit étudiant de 2012, dont certains sont communs à la grève étudiante de 2005.

Tout d'abord, il semble que la personnalisation du conflit mis de l'avant par les médias – et plus particulièrement ceux appartenant au groupe Québecor – est venue cadrer l'enjeu sur certains individus, en faisant d'eux des leaders et en associant la légitimité du mouvement à leur parcours et à leurs actions (Millette, 2013 : 66). Elle dénote aussi que l'absence du gouvernement dans le débat durant les premières semaines du conflit a favorisé la naissance

médiatique du « contre-mouvement » incarné par le Mouvement des étudiants socialement responsables du Québec et son discours critique envers la démocratie étudiante en général (Millette, 2013 : 67–69). Elle identifie également le cadre du « boycottage », largement utilisé par le gouvernement, en opposition au terme « grève » employé et défendu par le mouvement étudiant, et sa reprise par les journalistes pour parler de la crise. Ces derniers, selon Millette, ont donc été « à la fois des cibles, des relais et des acteurs d’une lutte discursive et politique pour l’interprétation du mouvement et l’évaluation de sa légitimité à participer au débat public », ce qui a favorisé l’orientation du débat « non plus sur les finalités de la mobilisation [...], mais sur le moyen d’action, sur sa légitimité et, par ricochet, sur celle des organisations étudiantes » (Millette, 2013 : 70–74). Finalement, elle soutient que c’est le cadre de la violence et de l’intimidation qui a été au cœur de la stratégie du gouvernement Charest, et que ce dernier occupa de plus en plus d’espace médiatique au cours du conflit jusqu’à éclipser l’enjeu du financement des universités et de la hausse des frais de scolarité (Millette, 2013 : 74–82). Sanschagrin et Gagnon (2014) abondent également en ce sens dans leur analyse des positions gouvernementales à l’occasion du conflit étudiant. Pour ces auteurs, le gouvernement Charest a fait appel « à l’autorité, la hiérarchie et l’ordre [pour dépeindre] le mouvement étudiant comme une minorité privilégiée, radicale et violente » (Sanschagrin et Gagnon, 2014 : 259).

Bien que l’analyse de Millette, qui repose principalement sur des entretiens de recherche, semble de loin la plus complète concernant l’étude de la communication publique et politique durant le conflit étudiant de 2012, la recherche empirique consacrée à l’examen systématique des interventions communicationnelles du gouvernement est inexistante. Cet article vise ainsi à combler cette lacune dans la production du savoir sur la communication politique menée dans le cadre du conflit de 2012.

Le cadrage et le modèle d’activation en cascade

Le cadrage recèle une importance capitale dans le processus cognitif de l’interprétation des événements, agissant comme des schémas interprétatifs pour leur donner un sens (Lemarié-Saulnier, 2016). Les cadres ont la capacité de mobiliser des termes et des images appropriés dans le contexte culturel et social où ils sont émis, et peuvent donc stimuler l’adhésion ou l’opposition à une cause, bien que certains cadres nécessitent plus de répétitions que d’autres pour devenir saillants (Entman, 2004 : 6).

Le modèle théorique de l’activation en cascade (cascading activation) développé par Robert M. Entman offre une perspective intéressante pour analyser la communication politique gouvernementale durant le conflit social qu’a connu le Québec en 2012. Entman avance que les différents acteurs en présence – l’exécutif gouvernemental, les autres élites politiques et les médias – ont la possibilité d’émettre des cadres d’interprétation et de les faire valoir de façon inégale (2004 : 9). Il dénote également que « as with real-world cascading waterfalls, each level in the metaphorical cascade also makes its own contribution to the mix and the flow (of ideas) » (Entman, 2004 : 10). Ces contributions aux cadrages se font à divers niveaux de réseaux et sont influencées par quatre variables importantes qui contribuent ou non à l’adhésion des publics au cadre émis par l’exécutif politique : les motivations des acteurs qui communiquent, la conformité culturelle (cultural congruence), le pouvoir et la stratégie (Entman, 2004 : 13).

Le modèle d'Entman (2004 : 17–22) repose ainsi sur quatre propositions. Premièrement, le gouvernement peut contrôler l'exercice de cadrage lorsqu'il mobilise des cadres culturellement adéquats à la société, réduisant ainsi les autres élites politiques (dont l'opposition) au silence et permettant la transmission sans modification des cadres vers les médias et le public. Deuxièmement, les journalistes sont motivés professionnellement à inclure des cadres différents de ceux du gouvernement lorsque l'évènement ou l'enjeu génère des cadres compétitifs qui ont aussi une résonance culturelle forte. Troisièmement, les autres élites politiques ont également des motivations à s'opposer aux cadres du gouvernement lorsque la population semble partagée face à ces derniers. Enfin, quatrièmement, le gouvernement a tendance à perdre le contrôle de la définition des enjeux ou des évènements au profit des autres élites politiques ou des médias lorsque ses cadres ne sont pas conformes culturellement, donc lorsqu'ils sont en opposition avec un certain « consensus culturel » social. De plus, Entman soutient que les citoyens, bien qu'ils se retrouvent à la fin du processus de cascade, peuvent influencer le processus de cadrage des décideurs publics (Entman, 2004 : 13). Il peut donc y avoir une activation inversée, du bas vers le haut, menée par les citoyens qui interpellent leurs décideurs et les forcent à recadrer leur récit.

Cette conceptualisation du cadrage (voir Figure 1) a été développée à l'occasion d'une analyse des cadres médiatiques de l'administration fédérale états-unienne sur des questions d'interventions militaires et de politique étrangère. Nous pensons néanmoins qu'elle peut s'appliquer à l'analyse de crises liées aux politiques intérieures telles que le conflit étudiant de 2012. Les différents acteurs du modèle original pouvant intervenir dans le cadrage des enjeux doivent toutefois être revus afin de mieux représenter les réseaux d'influence propres au Québec. Par exemple, contrairement aux membres du Congrès et à leur personnel politique qui jouissent d'une liberté de vote et de parole sur les enjeux, les députés québécois, astreints à la discipline de parti, restent peu influents lorsqu'ils n'occupent pas un siège au Conseil des ministres. Les élites du modèle d'Entman ne comprennent donc pas, en contexte québécois, les simples députés du parti ministériel, sauf dans les rares cas où un élu déciderait de faire cavalier seul sur un enjeu précis. Cela n'a pas été le cas durant le conflit étudiant de 2012.

[Figure 1 - Adaptation du modèle d'activation en cascade en contexte québécois]

Question et hypothèse de recherche

Cette étude est consacrée à l'analyse des cadres communicationnels développés et communiqués par le gouvernement du Québec durant le conflit. Notre démarche est guidée par la question de recherche suivante : comment le gouvernement québécois a-t-il tenté de cadrer le conflit social de 2012 et ses acteurs dans ses interventions communicationnelles? Nous postulons que le gouvernement n'a pas su maintenir l'initiative dans la définition des cadres interprétatifs du conflit étudiant, l'obligeant ainsi à revoir sa stratégie en réaction à divers évènements qui ont jalonné le déroulement du conflit.

Méthodologie

Aux fins de la présente étude, nous avons analysé le contenu des interventions et déclarations publiques diffusées par l'exécutif gouvernemental, c'est-à-dire le premier ministre et les membres du cabinet ministériel. Pour ce faire, nous avons assemblé un corpus comptant 424

interventions exprimant directement les positions des membres du gouvernement liées au conflit. Il couvre la période comprise entre le 10 novembre 2011, jour de la première manifestation étudiante d'envergure à Montréal, et le 15 juin 2012, date de l'ajournement des travaux de l'Assemblée nationale. Cette date coïncide également avec la « phase de démobilisation » du mouvement étudiant identifiée par Savard et Cyr (2014), caractérisée par une période de « dormance estivale » précédant son « effondrement » à l'occasion de la campagne électorale d'août 2012. Ainsi, en plus de s'intéresser aux actions strictement gouvernementales de gestion de crise politique, notre corpus couvre le cœur du mouvement de contestation, de ses débuts à son essoufflement.

Le corpus à l'étude, présenté au Tableau 1, est composé des interventions du gouvernement à l'occasion de la période de questions et de réponses orales, des déclarations tirées des communiqués de presse émis par les cabinets ministériels concernés par le conflit, des allocutions présentées en conférences de presse, des réponses à des questions des journalistes ainsi que de la publicité du Gouvernement du Québec diffusée le 17 mai 2012 dans les quotidiens québécois. Il permet de circonscrire les opérations de communications strictement gouvernementales par rapport aux messages partisans.

[Tableau 1 - Distribution du corpus par type d'intervention]

Les réponses en Chambre aux questions des députés des partis d'opposition ont été recensées en utilisant l'index du Journal des débats de l'Assemblée nationale du Québec¹. Les questions et réponses portant sur le conflit étudiant et ses conséquences ont été extraites manuellement pour être analysées individuellement. Chacune des réponses données par un membre du Conseil des ministres fut considérée comme une intervention et aucune distinction n'a été faite entre les réponses aux questions principales et les réponses aux questions complémentaires. Les interventions du leader parlementaire du gouvernement ont été exclues lorsque ce dernier ne répondait pas directement à une question de l'opposition, lors d'un appel au règlement par exemple.

Dans le cas des communiqués de presse, nous avons intégré au corpus tous ceux portant sur des enjeux concernant la hausse des frais de scolarité ou le conflit avec les étudiants. Ils ont été recensés directement sur les sites Internet des ministères. Lorsque les archives n'avaient pas été conservées, les communiqués ont été recensés à l'aide du moteur de recherche Eureka.cc. Les communiqués dans lesquels un seul ministre parle au nom du gouvernement ont été considérés comme une seule intervention. Pour les communiqués conjoints dans lesquels plusieurs ministres sont mentionnés, chacun des passages associés à un ministre en particulier a été considéré comme une intervention distincte.

Dans le cas des allocutions et des réponses du gouvernement aux questions des journalistes présentées lors des conférences de presse, elles ont été recensées sur le site de l'Assemblée nationale du Québec, qui en conserve les transcriptions intégrales lorsqu'elles ont eu lieu en l'Hôtel du Parlement et en l'Édifice Pamphile-Lemay². Deux autres conférences de presse s'étant déroulées dans le hall de l'Édifice Honoré-Mercier ont été identifiées, soient celle du 27 avril 2012 (annonce par le premier ministre et la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport Line

¹ <http://www.assnat.qc.ca/fr/travaux-parlementaires/journaux-debats.html>

² <http://www.assnat.qc.ca/fr/actualites-salle-presse/conferences-points-presse/>

Beauchamp d'une solution globale favorisant l'accessibilité financière aux études universitaires) et du 16 mai 2012 (annonce du dépôt du projet de loi spéciale par le premier ministre et la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport Michelle Courchesne). Dans ces deux cas, puisque les transcriptions n'étaient pas disponibles sur le site de l'Assemblée nationale, nous avons obtenu copie des vidéos mises en ligne à l'époque sur le site Internet du premier ministre, puis nous en avons fait le verbatim. Il est à noter que ces vidéos ont été retouchées; il semble y avoir eu du montage et la suppression de certains passages, dont les périodes de questions des journalistes. Cependant, nous avons jugé pertinent de les ajouter au corpus puisqu'il s'agit de deux conférences de presse importantes durant le conflit étudiant qui présentent néanmoins des interventions claires de membres de l'exécutif gouvernemental. Chacune des allocutions des ministres a été analysée séparément, ce qui explique que plus d'une intervention peut être attribuée à un ministre lors d'une même conférence de presse. Chacune des réponses aux questions des journalistes représente une intervention individuelle et a ainsi été analysée séparément.

Le corpus est complété par la publicité du Gouvernement du Québec diffusée dans l'édition du 17 mai 2012 des principaux quotidiens québécois, soit le jour du dépôt du projet de loi spéciale. La distribution temporelle du corpus est illustrée à la Figure 2.

[Figure 2 - Distribution des interventions gouvernementales par mois]

Chacune des 424 interventions a fait l'objet d'une analyse de contenu individuelle et manuelle, par un seul codeur, à l'aide d'une grille catégorielle (disponible sur demande auprès des auteurs) afin d'identifier 11 variables dont la date de l'intervention, l'acteur gouvernemental émetteur, le ou les acteurs non gouvernementaux mentionnés, le thème principal de l'intervention, l'argumentaire utilisé, la présence de références directes aux expressions « juste part », « boycott », « droit aux étudiants à assister à leurs cours » et ses déclinaisons, ainsi que la présence d'associations directes des concepts de « violence » et « d'intimidation » aux manifestations publiques.

Résultats

Les tentatives gouvernementales de cadrage

Comme l'illustrent les données présentées à la Figure 3, le gouvernement libéral a, dans un premier temps, tenté de cadrer l'enjeu du sous-financement des universités québécoises en proposant la hausse des frais de scolarité comme étant la solution privilégiée. En effet, on observe dès le début de la période temporelle étudiée la mobilisation d'arguments relatifs aux besoins financiers des universités québécoises : 1) la nécessité d'y réinvestir afin de leur permettre d'accomplir leurs missions de recherche et d'éducation comme le réclament les recteurs, et 2) l'obligation d'augmenter leur financement pour assurer leur compétitivité sur la scène internationale.

[Figure 3 - Évolution des deux cadres mobilisés par nombre d'arguments utilisés]

Cette définition du problème permet au gouvernement de justifier la hausse des frais de scolarité telle que présentée par le ministre des Finances. En ce sens, plusieurs arguments mis

de l'avant dans la communication gouvernementale viennent appuyer cette solution : 1) la « juste part » que doivent assumer les étudiants dans le financement des universités québécoises, 2) les frais de scolarité plus bas au Québec qu'ailleurs au Canada, 3) la volonté du gouvernement à négocier avec les étudiants sur les mesures d'accessibilité aux études supérieures, 4) le choix difficile, mais nécessaire du gouvernement pour assurer la pérennité financière du système universitaire, et 5) les accusations de populisme et d'incohérence portées à l'endroit de l'opposition, particulièrement envers le Parti québécois et sa chef.

Ce cadre devient central dans la communication du gouvernement, notamment à trois moments où il est mis de l'avant par ses représentants. D'abord, dans la semaine du 2 avril, lorsque le gouvernement propose une bonification du programme de prêts et l'instauration d'un régime de remboursement proportionnel au revenu des diplômés, puis dans la semaine du 23 avril, lorsque le gouvernement propose une solution « finale et globale » au conflit se résumant à l'étalement de la hausse sur 7 ans avec une indexation au coût de la vie à partir de la 6e année, et finalement entre le 14 et le 20 mai, période durant laquelle est déposé et adopté le projet de loi spéciale.

Dans un second temps, les données montrent l'apparition d'un autre cadre, celui de la loi et l'ordre servant à délégitimer la protestation étudiante. Ce nouveau cadre mobilise quatre arguments : 1) l'affirmation par les acteurs gouvernementaux que la grève est en fait un « boycott », 2) le « droit à l'éducation » des étudiants non grévistes, 3) l'association des termes « violence » et « l'intimidation » au mouvement de protestation ainsi que 4) sa dénonciation et son opposition à l'action politique d'un gouvernement légitime et démocratiquement élu. La prise en importance de ce nouveau cadre dans la communication gouvernementale coïncide avec l'aggravation de la crise sociale. Il apparaît d'abord durant le mois d'avril, durant lequel plusieurs manifestations dégénèrent en confrontations et actes de vandalisme et où le gouvernement demande à la CLASSE de condamner fermement tous gestes de violence et d'intimidation pour pouvoir participer aux négociations, puis plus fortement le mois suivant lors des débats portant sur la loi spéciale (Bonenfant, Glinoyer et Lapointe, 2013).

Consolider les cadres

L'analyse des interventions gouvernementales permet également d'exposer quatre expressions clés venant renforcer les différents cadres mis de l'avant par les membres de l'exécutif gouvernemental. En ce sens, nous avons relevé dans le corpus toutes les allusions directes aux expressions « juste part » (ex. les étudiants doivent faire leur juste part dans le financement des universités), « boycott » (pour remplacer le mot « grève »), « droit à l'éducation » (ex. il faut préserver le droit à l'éducation, tous les étudiants ont le droit d'assister aux cours pour lesquels ils ont payés...) et « violence et intimidation » (toutes les associations entre des gestes de violence ou d'intimidation et le mouvement de protestation à l'encontre des actions du gouvernement).

Comme l'illustre la Figure 4, l'utilisation de ces expressions suit l'évolution des cadres communicationnels mis de l'avant par le gouvernement tout au long du conflit. Les références à la « juste part » (associée au premier cadre), qui représentent 100% des expressions mobilisées en novembre, laissent place progressivement aux autres formules (associées au second cadre), notamment à celle du « boycott » qui est utilisée de façon continue de février à juin. Les

références au « droit à l'éducation » et ses dérivés sont particulièrement présentes en mai (50% de toutes les expressions).

[Figure 4 - Pourcentages des références directes aux différentes expressions proportionnellement au nombre de références totales à ces expressions par mois]

En ce qui concerne l'association du mouvement de contestation à la « violence et l'intimidation », on observe deux pointes d'utilisation importantes. Le mois d'avril (61,3% de toutes les expressions mobilisées dans les interventions gouvernementales) est le théâtre de plusieurs événements turbulents qui peuvent expliquer cette situation. Le 16 avril, plusieurs bureaux de ministres sont vandalisés et les actions coordonnées d'un groupe de militants forcent l'arrêt de trois lignes du métro de Montréal. De plus, les 18 et 19 avril, 300 personnes sont arrêtées durant des affrontements entre policiers et manifestants sur le campus de l'Université du Québec en Outaouais. Le 20 avril, 100 autres personnes sont arrêtées en marge du Salon du Plan Nord à Montréal, où le premier ministre fait une allocution controversée alors que de violents affrontements entre manifestants et policiers ont lieu à l'extérieur de l'édifice. L'exclusion de la CLASSE de la table des négociations vient également attiser la contestation (Bonenfant, Glinoyer et Lapointe, 2013). Au mois de juin, l'absence d'événements aussi violents laisse à penser que le gouvernement, effectuant le bilan de la session parlementaire, décide de mobiliser à nouveau l'association des gestes d'intimidation et de violence aux manifestations populaires pour défendre son bilan législatif – dont l'adoption du projet de loi spéciale – et sa gestion de crise. Il est aussi possible qu'à la suite de la parution de plusieurs articles dans lesquels les commerçants du centre-ville se plaignent des conséquences des manifestations, notamment de l'attitude des membres du service de police de la Ville de Montréal (SPVM) (Laplante, 2012; Teisceira-Lessard, 2012), et rapportant les inquiétudes de la Chambre de commerce de Montréal concernant la baisse des chiffres d'affaires au centre-ville (Brousseau-Pouliot, 2012), le gouvernement soit revenu à la charge en tenant de décrédibiliser le mouvement étudiant.

Les émissaires du gouvernement : les ministres de l'Éducation au front.

L'analyse des interventions indique que les deux ministres de l'Éducation, du Loisir et du Sport ont été privilégiées par l'exécutif comme émettrices principales des messages gouvernementaux. Ensemble, elles cumulent presque la moitié de toutes les interventions analysées. Line Beauchamp, titulaire du portefeuille jusqu'à sa démission le 14 mai 2012, en compte à elle seule 33%, alors que sa remplaçante Michelle Courchesne est associée à 13% des prises de parole du gouvernement. Quant au premier ministre (22%), au ministre de la Justice Jean-Marc Fournier (15%) et à celui de la Sécurité publique Robert Dutil (9%), ils cumulent ensemble la même part des interventions gouvernementales que leurs collègues à l'Éducation. Les autres acteurs du gouvernement ne représentent que 8%. La Figure 5 montre la proportion des interventions gouvernementales par acteurs. On note l'effacement du premier ministre tout au long du conflit, sauf au mois de juin où il devient le principal porte-parole du gouvernement sur cet enjeu. De plus, l'on constate que ce n'est qu'à partir du mois de mai que les autres acteurs du gouvernement deviennent beaucoup plus présents. Avant cela, la ministre Beauchamp agit comme principale (voire presque unique) porte-parole du gouvernement sur cet enjeu.

[Figure 5 - Évolution du nombre d'interventions (%) par mois selon les acteurs gouvernementaux]

De qui parle le gouvernement?

Le processus de cadrage permet non seulement aux dirigeants politiques de définir les problèmes et les solutions liés à une crise sociale, il leur permet aussi d'identifier des coupables, de définir et de qualifier leurs adversaires. Notre analyse révèle deux groupes d'acteurs non gouvernementaux faisant l'objet d'une attention particulière dans la communication du gouvernement. En effet, comme l'indiquent les données de la Figure 6, l'opposition officielle du Parti québécois et sa chef Pauline Marois font l'objet de 26% des interventions gouvernementales durant la période temporelle étudiée. Cela représente un point de pourcentage de plus que les associations étudiantes et de leurs représentants. Pour ces dernières, le corpus présente une combinaison de mentions plus neutres, véhiculées par exemple dans des comptes rendus sur l'état des négociations, et d'autres plus négatives comme des accusations dirigées vers la CLASSE.

[Figure 6 - Proportion (%) des acteurs non gouvernementaux dont il est principalement question dans les interventions des acteurs gouvernementaux]

Analyse et discussion

Notre analyse des 424 interventions gouvernementales recensées durant le conflit étudiant, de novembre 2011 à juin 2012, montre que les cadres explicatifs au cœur de la stratégie de communication de l'exécutif gouvernemental se sont largement adaptés aux événements qui ont marqué la période de crise. Nous avons émis l'hypothèse d'un changement de cadrage – et donc de stratégie communicationnelle – durant le conflit, ce qui est confirmé.

Nos données indiquent que le gouvernement ne semble pas avoir réussi à maintenir l'initiative du cadrage de la situation. Sa tentative initiale, le cadre du sous-financement universitaire, a été contestée dès les premiers jours du conflit par les associations étudiantes (Sanschagrin et Gagnon, 2014 : 265). Selon Entman, « [w]hen counterframes are poorly developed, [...] the average citizen may have great difficulty developing a more independent interpretation and evaluation » (Entman, 2004 : 23). Dans le cas qui nous intéresse, il semble que la situation inverse se soit produite. Le cadre compétitif mis de l'avant par les associations étudiantes et leurs alliés politiques a vraisemblablement trouvé une résonance culturelle forte dans la population alors que, par exemple, de nombreux récits médiatiques successifs révélaient depuis des mois des cas d'abus liés à la rémunération des recteurs et dirigeants d'universités ou à la gestion financière des établissements. Aux prises avec une dégradation importante du climat social en avril et mai 2012 engendrant notamment critiques et inquiétudes de la part des commerçants montréalais, et constatant que le cadre du sous-financement universitaire n'arrivait pas à s'imposer auprès de la population et des médias, le gouvernement s'est retrouvé en position réactive.

C'est alors qu'apparaît dans le discours gouvernemental le cadre de la délégitimation de la protestation, qui le conduira à imposer une loi spéciale et à subir les manifestations quotidiennes des casseroles. Confronté à l'enjeu des votes de grèves, des demandes

d'injonctions des étudiants membres du Mouvement des étudiants socialement responsables du Québec (MESRQ) et face au climat d'instabilité sociale caractérisé par la multiplication des actions politiques contestataires et des manifestations menées par le mouvement étudiant, le gouvernement impose un nouveau cadre où les manifestants sont associés à l'intimidation et la violence. On constate donc l'apparition d'une nouvelle définition du problème : au sous-financement universitaire s'ajoute la nécessité, d'une part, de rétablir un climat social sain et, d'autre part, d'assurer le droit à l'éducation des étudiants non grévistes. L'objectif étant de reprendre le contrôle de la situation et de justifier l'adoption du projet de loi 78. La solution mise de l'avant par le gouvernement se transforme au fil du temps; briser le mouvement de grève pour rétablir l'ordre et garantir un éventuel retour des étudiants dans les salles de classe venant s'ajouter, voire supplanter, la nécessité d'une hausse des droits de scolarité pour les étudiants.

Notre analyse montre également l'effacement relatif du premier ministre dans la communication gouvernementale durant les premiers mois du conflit. Ce n'est qu'à partir du mois de mai 2012, lors de la démission de sa ministre de l'Éducation et à l'apogée de la crise sociale, qu'il devient le principal porte-parole du gouvernement avec plus de 50% de toutes les interventions en juin. Globalement, il n'est à l'origine que de 22% de toutes les interventions du gouvernement sur l'ensemble de la période étudiée, comparativement à 46% pour les ministres de l'Éducation, du Loisir et du Sport. Ces données confirment le changement de stratégie du gouvernement. Misant initialement sur la présence d'une seule porteparole dans l'espace public, le gouvernement indiquait ainsi clairement que l'enjeu en cause en était un d'éducation uniquement. Le départ de la ministre Beauchamp marque un changement de cap où, confronté à une crise sociale étendue, le gouvernement met à contribution plusieurs autres membres du cabinet dans la livraison du message. L'enjeu ne relève plus seulement du secteur de l'éducation. La crise est globale, sociétale, et impose à l'exécutif de multiplier ses intervenants qui sont guidés par le premier ministre lui-même. Ainsi, le cadre, le ton et le visage des interventions gouvernementales changent.

Notre étude permet de nuancer certaines conclusions précédemment avancées dans la littérature portant sur le conflit étudiant de 2012. Nos données soutiennent les conclusions de Millette (2013) et de Sanschagrin et Gagnon (2014) concernant la mobilisation du thème de « la violence et l'intimidation » dans la communication gouvernementale. Elles confirment que cet argumentaire, que nous associons au cadre de la délégitimation de la protestation, occupe une proportion croissante dans les interventions publiques de l'exécutif alors que la crise progresse et qu'il vient éclipser le premier cadre gouvernemental consacré au financement universitaire et la hausse des droits de scolarité. Toutefois, nos données ne montrent pas que ce second cadre constitue réellement le cœur de la stratégie de cadrage gouvernemental. En fait, nos analyses révèlent plutôt un changement de stratégie gouvernementale à partir de la démission de la ministre Beauchamp. Le cadre de la délégitimation de la protestation est peu présent dans les interventions de communication gouvernementale étudiées avant la fin du mois de mai 2012.

Notre étude permet également de tempérer les écrits qui posent que le concept de la « majorité silencieuse » aurait été largement mobilisé par le gouvernement dans sa communication durant le conflit. Nos données montrent plutôt que 8% de toutes les interventions recensées réfèrent directement aux intérêts de la population québécoise. De plus, nous n'avons relevé aucune référence directe à l'expression « majorité silencieuse » dans le corpus. Trois pistes explicatives peuvent être envisagées. Premièrement, il est possible que cette expression soit davantage

associée à la période électorale suivant le conflit qu'à la gestion gouvernementale de ce dernier. Deuxièmement, il se pourrait qu'elle ait été mobilisée dans des interventions médiatiques des porte-paroles gouvernementaux qui ne sont pas comprises dans notre corpus. Enfin, la notion de « majorité silencieuse » a pu être introduite dans le modèle d'activation par d'autres acteurs identifiés par Entman, comme des chroniqueurs politiques dans les médias. Une analyse systématique de la couverture médiatique consacrée à la crise permettrait de valider ces hypothèses.

Nos analyses des interventions gouvernementales montrent que le gouvernement cible prioritairement l'opposition officielle et les associations étudiantes dans sa stratégie de cadrage. Ces données appuient les conclusions d'autres chercheurs (Weinstock, 2012) qui posent qu'en opposant son action aux gestes de violence et d'intimidation, le gouvernement pourrait avoir tenté d'instrumentaliser la crise à des fins politiques et électorales. Notre analyse indique que plusieurs éléments clés du message électoral qu'allait adopter le Parti libéral du Québec se retrouvent déjà dans la communication du gouvernement au cours de la crise.

En adoptant la perspective de la théorie du cadrage, l'action communicationnelle du gouvernement ne semble pas réussie. Toutefois, lorsque cette même stratégie est analysée selon la théorie du marketing politique, la gestion de crise du gouvernement Charest semble davantage représenter un succès : les segments électoraux traditionnellement acquis au Parti libéral du Québec n'étaient pas ceux qui avaient pris la rue pour protester contre l'action gouvernementale. De plus, le gouvernement semble avoir réussi à contrôler l'agenda politique à son avantage en capitalisant sur le clivage de l'opinion publique face au débat de la hausse des droits de scolarité et du conflit social. En pratiquant cette stratégie de politique de brèche (wedge politics) et en se présentant comme un gouvernement responsable, ouvert à négocier, qui fait des choix difficiles et les respecte, il s'est positionné publiquement comme un gouvernement protégeant la loi et l'ordre et assurant le droit à l'éducation des étudiants face au « boycott » lancé illégalement par les associations étudiantes. Ainsi, alors que les sondages préélectoraux prédisaient une défaite cuisante pour le Parti libéral au scrutin du 4 septembre 2012, la formation obtient une surprenante deuxième place, empêchant ainsi le Parti québécois d'obtenir une majorité parlementaire.

Notre étude examine les interventions gouvernementales dans le cadre du conflit, ce qu'aucune autre analyse empirique n'a encore réalisé. Elle suggère aussi que le modèle d'activation en cascade d'Entman semble pertinent pour l'analyse des crises politiques internes. Toutefois, il serait judicieux d'analyser plus en profondeur la saillance des cadres communicationnels du gouvernement dans la couverture des médias québécois afin d'observer une manifestation d'effet de cadrage sur la population. Cela permettrait également d'isoler les autres cadres communicationnels compétitifs mis de l'avant pendant le conflit, de les comparer à ceux du gouvernement et de mesurer lesquels se sont imposés dans la médiatisation de la grève étudiante. Notre analyse permet de relever comment le gouvernement a défini, dans ses interventions publiques, son action et sa perception du déroulement de la crise sociale qui a secoué le Québec en 2012. Un examen plus englobant de l'ensemble des prises de parole publiques permettrait maintenant d'identifier quelles sont celles qui se sont imposées et qui auront remporté la bataille de l'ordre du jour politique de ce printemps de crise.

Bibliographie

Ancelovici, Marcos et Francis Dupuis-Déri (dir.) 2014. *Un printemps rouge et noir. Regards croisés sur la grève étudiante de 2012*. Montréal : Les Éditions Écosociété.

Bégin-Caouette, Olivier et Glen A. Jones. 2014. « Student organizations in Canada and Quebec's "Maple Spring" ». *Studies in Higher Education* 39–3 : 412–425.

Blouin Genest, Gabriel. 2012. « Le (dé)goût d'un printemps : la construction sociale de la violence et de l'extrémisme politique lors du conflit étudiant québécois ». *Cultures & Conflits* 87 : 160–166.

Bonenfant, Maude, Anthony Glinoyer et Martine-Emmanuelle Lapointe. 2013. *Le printemps étudiant : Une anthologie*. Montréal : Les Éditions Écosociété.

Brousseau-Pouliot, Vincent. 2012. « Conflit étudiant : baisse du chiffre d'affaires au centre-ville ». *La Presse*, 22 mai.

Cléroux, Sonia. 2015. *Le traitement journalistique du « printemps érable » : Comprendre les logiques agissant sur le processus de fabrication de la nouvelle*. Thèse de doctorat. Université d'Ottawa.

Côté, Geneviève et Philippe de Grosbois. 2014. « "À qui le web?" : médias sociaux et mobilisations du printemps 2012 ». Dans *Un printemps rouge et noir. Regards croisés sur la grève étudiante de 2012*, dir. Marcos Ancelovici et Francis Dupuis-Déri. Montréal : Les Éditions Écosociété.

Drapeau-Bisson, Marie-Lise, Francis Dupuis-Déri et Marcos Ancelovici. 2014. « La grève est étudiante, la lutte est populaire! Manifestations de casseroles et assemblées de quartier ». Dans *Un printemps rouge et noir. Regards croisés sur la grève étudiante de 2012*, dir. Marcos Ancelovici et Francis Dupuis-Déri. Montréal : Les Éditions Écosociété.

Dufour, Pascale. 2015. « La rue contre les urnes ? Mouvement étudiant et représentation politique ». Dans *Le printemps québécois : Le mouvement étudiant de 2012*, dir. Pierre-André Tremblay, Michel Roche et Sabrina Tremblay. Québec : Presses de l'Université du Québec.

Dufour, Pascale et Louis-Philippe Savoie. 2014. « Quand les mouvements sociaux changent le politique. Le cas du mouvement étudiant de 2012 au Québec ». *Canadian Journal of Political Science/Revue canadienne de science politique* 47 : 475–502.

Entman, Robert M. 1993. « Framing : Toward clarification of a fractured paradigm ». *Journal of Communication* 43 : 51–58.

Entman, Robert M. 2003. « Cascading activation : Contesting the White House's Frame After 9/11 ». *Political Communication* 20 : 415–432.

Entman, Robert M. 2004. *Projections of Power : Framing News, Public Opinion and U.S. Foreign Policy*. Chicago & London : The University of Chicago Press.

Francoeur, Chantal. 2012. « Informer ou in-former ? : Les formats journalistiques au service du statu quo ». *COMMposite* 15 : 17–32.

Gallant, Nicole, Guillaume Latzko-Toth et Madeleine Pastinelli. 2015. *Circulation de l'information sur les médias sociaux pendant la grève étudiante de 2012 au Québec*. Centre d'études sur les médias. Université Laval. <http://www.cem.ulaval.ca/pdf/CirculationInformation.pdf> (Consulté le 11 septembre 2016).

Giroux, Daniel et Sébastien Charlton (dir.). 2014a. *Les médias et la crise étudiante : Traitement du conflit par les réseaux de télévision*. Centre d'études sur les médias. Université Laval. <http://www.cem.ulaval.ca/pdf/Crise%20etudiante-Television.pdf> (Consulté le 11 septembre 2016).

Giroux, Daniel et Sébastien Charlton (dir.). 2014b. *Les médias et la crise étudiante : Traitement du conflit par la presse quotidienne montréalaise*. Centre d'études sur les médias. Université Laval. <http://www.cem.ulaval.ca/pdf/Crise%20etudiante-Quotidiens.pdf> (Consulté le 11 septembre 2016).

Lacroix, Michel, Rachel Nadon et Olivier Parenteau. 2014. « La grève en vers et en prose : combats, silences et fissures ». Dans *Un printemps rouge et noir. Regards croisés sur la grève étudiante de 2012*, dir. Marcos Ancelovici et Francis Dupuis-Déri. Montréal : Les Éditions Écosociété.

Laplante, Élisabeth. 2012. « “J’ai été matraqué et poivré sur ma propre terrasse” ». *TVA Nouvelles*. (consulté le 21 septembre 2016).

Lambert, Maude-Émmanuelle. 2014. Grève étudiante québécoise de 2012. *L'Encyclopédie canadienne*. <http://www.encyclopediecanadienne.ca/fr/article/la-greve-etudiante-quebecoise-de-2012-et-la-loi-78/> (Consulté le 8 août 2016).

Lemarié-Saulnier, Catherine. 2016. « Cadrer les définitions du cadrage : une recension multidisciplinaire des approches du cadrage médiatique ». *Canadian Journal of Communication* 41 : 65–73.

Lemondé, Lucie, Andrée Bourbeau, Véronique Fortin, Émilie Joly et Jacinthe Poisson. 2014. « La répression judiciaire et législative durant la grève ». Dans *Un printemps rouge et noir. Regards croisés sur la grève étudiante de 2012*, dir. Marcos Ancelovici et Francis Dupuis-Déri. Montréal : Les Éditions Écosociété.

Lemieux, Michel. 2014. *Les médias et la crise étudiante : Perception des Québécois du rôle joué par les médias. Rapport de groupe de discussion*. Centre d'études sur les médias. Université Laval. <http://www.cem.ulaval.ca/pdf/Crise%20etudiante%20Groupes.pdf> (Consulté le 11 septembre 2016).

Millette, Josianne. 2013. *De la rue au fil de presse : Grèves étudiantes et relations publiques*. Québec : Les Presses de l'Université Laval.

Nadeau, Christian. 2015. « La grève de 2012 : autonomie, mépris et reconnaissance ». Dans *Le printemps québécois : Le mouvement étudiant de 2012*, dir. Pierre-André, Tremblay, Michel Roche et Sabrina Tremblay. Québec, Presses de l'Université du Québec.

Nadeau, Richard et Éric Bélanger. 2013. « Un modèle général d'explication du vote des Québécois ». Dans *Les Québécois aux urnes : Les partis, les médias et les citoyens en campagne*, dir. Éric Bélanger, Frédérick Bastien et François Gélinau. Montréal : Les Presses de l'Université de Montréal.

Nadeau-Dubois, Gabriel. 2013. *Tenir tête*. Montréal : Lux Éditeur. Olivier, Marie-Claude G. et Ève Lamoureux. 2014. « Artistes en grève sociale illimitée ». Dans *Un printemps rouge et noir. Regards croisés sur la grève étudiante de 2012*, dir. Marcos Ancelovici et Francis Dupuis-Déri. Montréal : Les Éditions Écosociété.

Poirier St-Pierre, Renaud et Philippe Ethier. 2013. *De l'école à la rue : Dans les coulisses de la grève étudiante*. Montréal : Les Éditions Écosociété.

Raynauld, Vincent, Mireille Lalancette et Sofia Tourigny-Koné. 2016. « Political protest 2.0 : Social media and the 2012 student strike in the province of Quebec, Canada ». *French Politics* 14 : 1–29.

Rocheleau, Sylvain. 2012a. « Tactiques de communication et retombées médiatiques de la manifestation "colère générale contre le gouvernement libéral" ». *COMMposite* 15 : 33–47.

Rocheleau, Sylvain. 2012b. *Rapport : analyse d'impacts médiatiques de la grève étudiante*. <http://sylvainrocheleau.com/ext/RapportAnalyseImpactsMediaGreveetudiante2012.pdf> (Consulté le 22 septembre 2016).

Sanschagrin, David et Alain-G. Gagnon. 2014. « L'approfondissement du politique au Québec. Les partis politiques et la grève étudiante de 2012 ». Dans *Un printemps rouge et noir. Regards croisés sur la grève étudiante de 2012*, dir. Marcos Ancelovici et Francis Dupuis-Déri. Montréal : Les Éditions Écosociété.

Sauvageau, Florian et Simon Thibault. 2013. « Tout voir et tout entendre, mais sans comprendre! Le Conflit étudiant et les défaillances des médias ». *Recherches sociographiques* 54 : 531–552.

Savard, Alain et Marc-André Cyr. 2014. « La rue contre l'État. Actions et mobilisations étudiantes en 2012 ». Dans *Un printemps rouge et noir. Regards croisés sur la grève étudiante de 2012*, dir. Marcos Ancelovici et Francis Dupuis-Déri. Montréal : Les Éditions Écosociété.

Simard, Marc. 2013. *Histoire du mouvement étudiant québécois : 1956–2013*. Québec : Les Presses de l'Université Laval.

Simon, Cathy. 2016. *Le printemps érable dans la mire des caricaturistes des quotidiens québécois : tourner en dérision la contestation*. Essai de maîtrise. Université du Québec à Trois-Rivières.

Stolle, Dietlind, Eva Falk Pedersen, Allison Harell et Pascale Dufour. 2013. « Le “printemps érable” et l’élection québécoise de 2012 ». Dans *Les Québécois aux urnes : Les partis, les médias et les citoyens en campagne*, dir. Éric Bélanger, Frédérick Bastien et François Gélinau. Montréal : Les Presses de l’Université de Montréal.

Teisceira-Lessard, Philippe. 2012. « Manifestation: le propriétaire d’un bar songe à poursuivre le SPVM ». *La Presse*, 20 mai.

Theurillat-Cloutier, Arnaud, Alexandre Leduc et Benoît Lacoursière. 2014. « Les racines historiques du Printemps érable ». Dans *Un printemps rouge et noir. Regards croisés sur la grève étudiante de 2012*, dir. Marcos Ancelovici et Francis Dupuis-Déri. Montréal : Les Éditions Écosociété.

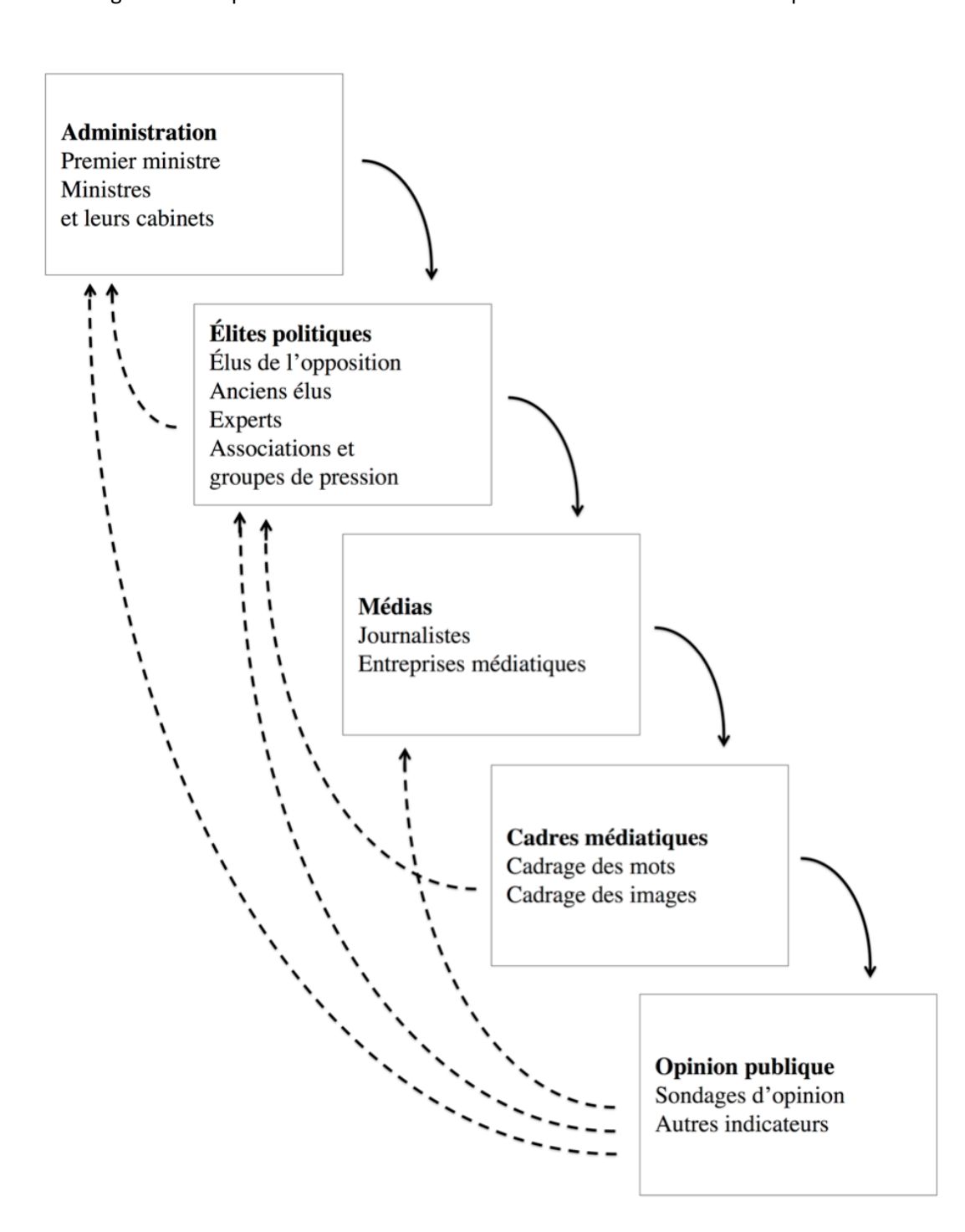
Turcotte-Summers, Jonathan. 2016. « “Recess Is Over, Students ” : The Suburban’s Framing of Educational Issues and the 2012 Printemps Érable ». *Canadian Journal of Communication* 41 : 177–186.

Vaillancourt, Luc. 2015. « L’invention de la majorité silencieuse et sa mise à profit médiatique lors de la crise étudiante ». Dans *Le printemps québécois : Le mouvement étudiant de 2012*, dir. Pierre-André Tremblay, Michel Roche et Sabrina Tremblay. Québec : Presses de l’Université du Québec.

Weinstock, Daniel. 2012. « The Political Philosophy of the “Printemps Érable” ». *Theory & Event* 15 (3).

Figures

Figure 1 - Adaptation du modèle d'activation en cascade en contexte québécois



Adapté de Entman (2004)

Note : Nous ajoutons les flèches allant de l'opinion publique vers l'administration et les élites politiques pour illustrer l'influence potentielle des citoyens dans le processus d'activation inversée.

Tableau 1 - Distribution du corpus par type d'intervention

Types d'intervention	Distribution	
	n	%
Réponses en Chambre	280	61,3
Réponses aux journalistes	117	27,6
Communiqués de presse	29	6,8
Conférences de presse	17	4,0
Publicité gouvernementale	1	0,3
Total	424	100,0

Figure 2 - Distribution des interventions gouvernementales par mois

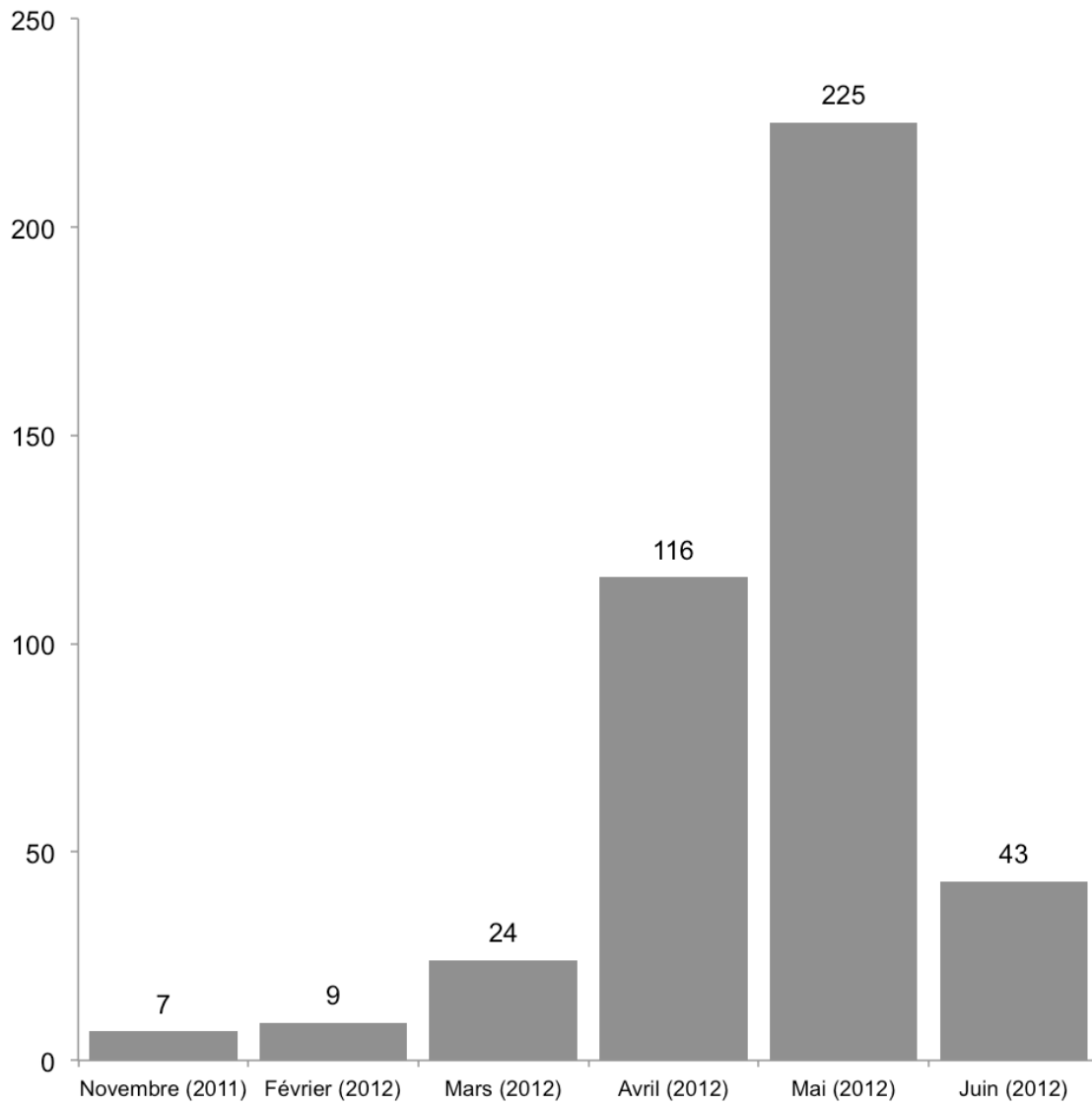


Figure 3 - Évolution des deux cadres mobilisés par nombre d'arguments utilisés

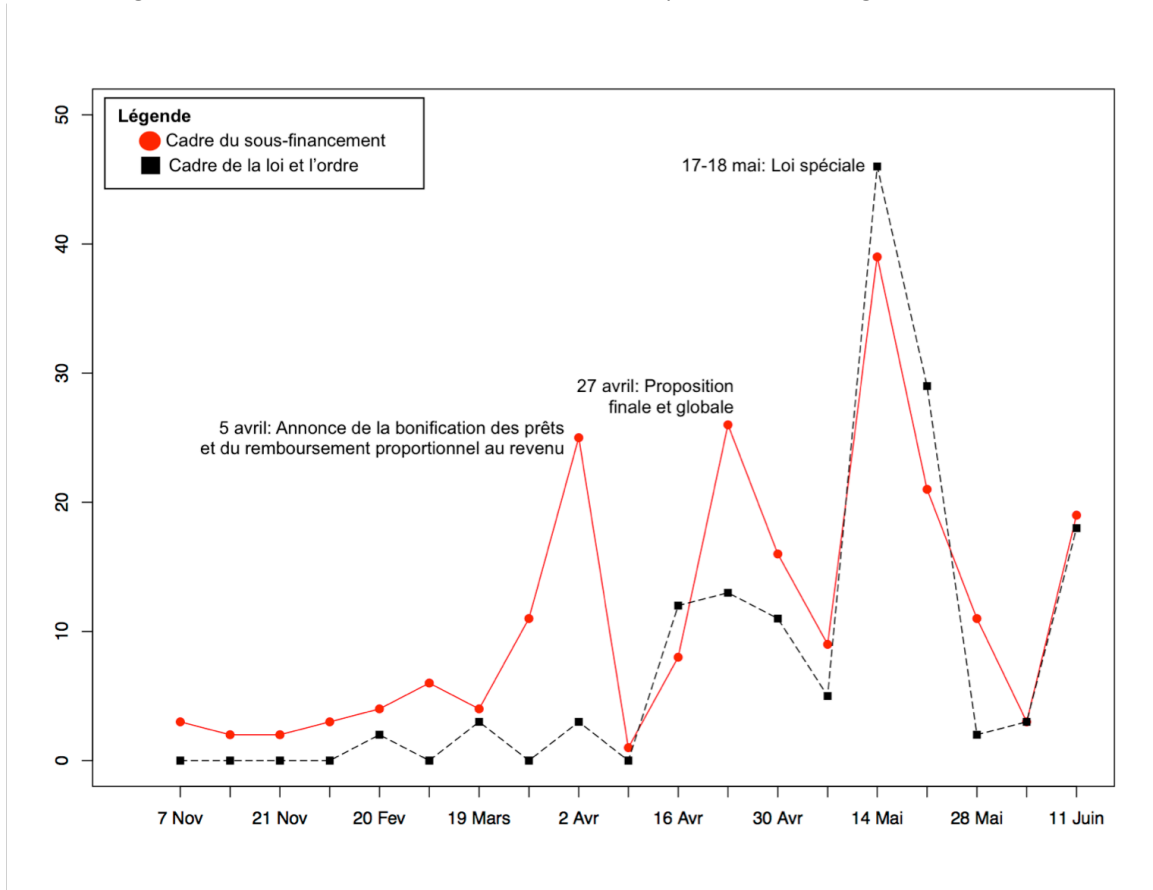


Figure 4 - Pourcentages des références directes aux différentes expressions proportionnellement au nombre de références totales à ces expressions par mois

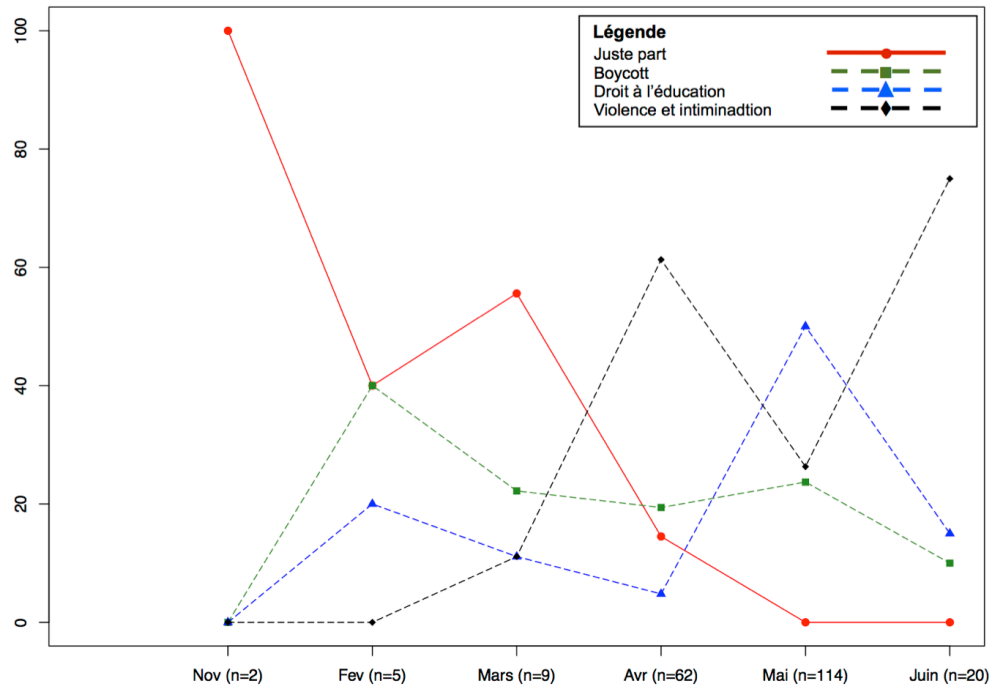
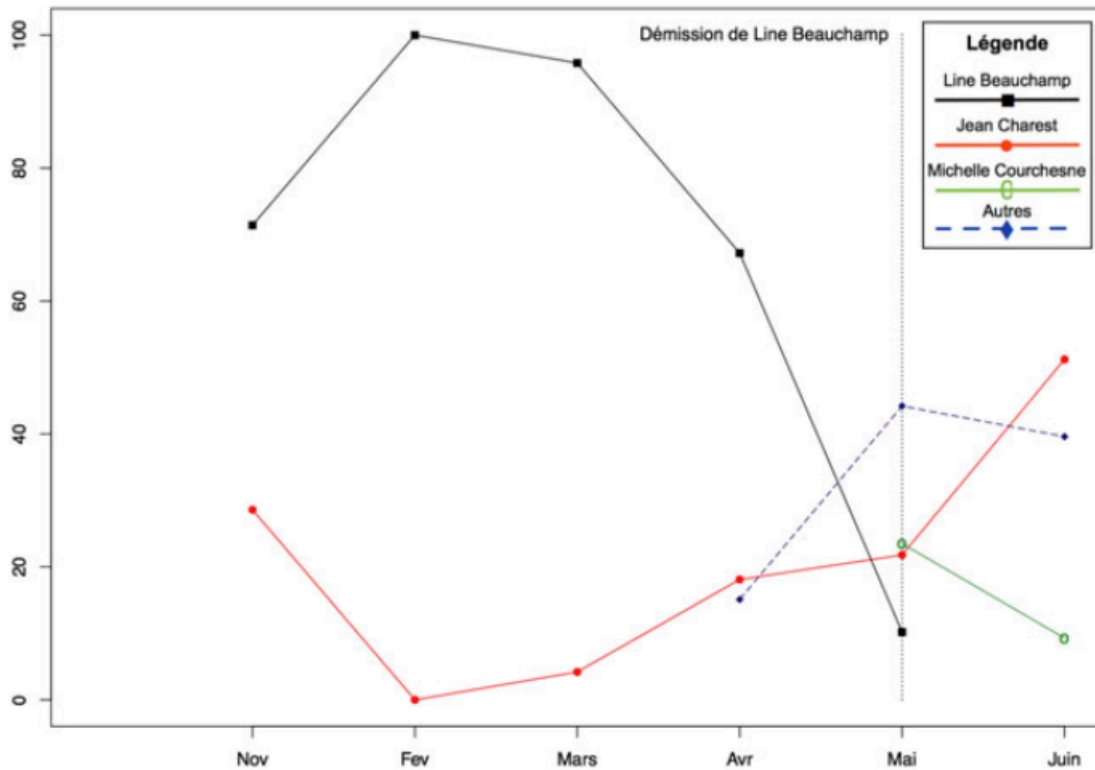


Figure 5 - Évolution du nombre d'interventions (%) par mois selon les acteurs gouvernementaux



Note : La catégorie « Aucun » regroupe les interventions où il n'était pas possible d'identifier un acteur non gouvernemental en particulier. La catégorie « Autre » regroupe, entre autres, les références aux corps policiers, aux tribunaux, à la CRÉPUQ ainsi qu'à l'ensemble des acteurs impliqués dans les négociations.

Figure 6 - Proportion (%) des acteurs non gouvernementaux dont il est principalement question dans les interventions des acteurs gouvernementaux

